

CHOIX DES ECOLES ET MOBILITE SCOLAIRE A KINSHASA

wa Mwanza MWANZA

Résumé

Cet article porte sur les choix des écoles à Kinshasa et tente de dégager leur rôle dans la problématique du transport à Kinshasa. L'analyse se fonde sur l'idée que, dans un contexte de crise de transport aggravé par la paupérisation des masses urbaines, la logique localisationnelle qui consiste à minimiser les déplacements devrait prendre le pas sur les considérations scolaires ou autres. Ce qui ne serait pas le cas dans la ville de Kinshasa à cause de la faible qualité et d'autres contraintes du réseau scolaire kinois.

Mots-clés

comportements de choix, logique localisationnelle, image de marque, éloignement géographique, mobilité urbaine, accessibilité, réseau scolaire, Kinshasa

Abstract

This paper deals with school selection in Kinshasa and tries to bring out their role in the transport problem of the city. Our analysis is based on the idea that, considering the transport crisis worsened by the increasing poverty of the urban masses, the logic of localization which restricts travelling should have precedence of any other consideration, whether educational or not. This does not seem to be the case in Kinshasa because of the poor quality and other constraints of the local education network.

Keywords

selection behaviours, logic of localization, reputation, geographical remoteness, school mobility, accessibility, education network, Kinshasa

I. INTERET DE L'ANALYSE DU CHOIX DES ECOLES DANS LA PROBLEMATIQUE DE TRANSPORT

Cet article soulève la question de la fréquentation des services urbains au départ de l'analyse du choix des écoles. En somme, il s'agit de remonter en amont des déplacements pour retrouver les comportements et les logiques des choix qui contribuent au rayonnement des écoles et qui peuvent de ce fait être à la base des problèmes d'accès aux services scolaires.

L'étude part de l'idée que, dans un contexte de grave crise de transport exacerbée par la paupérisation des masses urbaines, la logique localisationnelle qui consiste à minimiser les déplacements devrait prendre le pas sur les considérations d'ordre scolaire ou autre. Tel ne serait pas le cas à Kinshasa où les autorités de la ville ont, à maintes reprises, tenté en vain de résoudre le problème d'accès aux services scolaires par des inscriptions « forcées » des élèves au sein des écoles de leur quartier d'habitation. Il convient de s'interroger sur les raisons profondes de cet échec en mettant en évidence les critères qui déterminent les comportements de choix scolaires.

L'article s'articule autour des questions suivantes :

Quelles sont les principales motivations du choix des écoles à Kinshasa ?

Quelles sont les logiques qui les sous-tendent ?

Quelles en sont les conséquences dans la fréquentation scolaire ?

Les données analysées ici sont issues de deux enquêtes réalisées à Kinshasa en 1990. La première enquête a été menée auprès d'un échantillon de 300 élèves des trois plus importantes institutions scolaires de la commune de la Gombe (l'Institut Boboto, l'Institut de la Gombe et le Lycée Bosangani) (Fig. 1). Cette commune principalement administrative et commerciale dispose d'une structure scolaire importante et, par conséquent, attire une forte population scolaire. La deuxième enquête est une enquête-ménage destinée à compléter les résultats de la première enquête. Elle a consisté en une discussion sur le choix des écoles avec les chefs de ménage (près de 500 chefs de ménage ont été interviewés).

Les résultats d'enquêtes ont été codifiés selon le regroupement ci-dessous :

- les choix liés à l'image de marque des établissements :

Fig.1. Localisation des écoles d'enquête

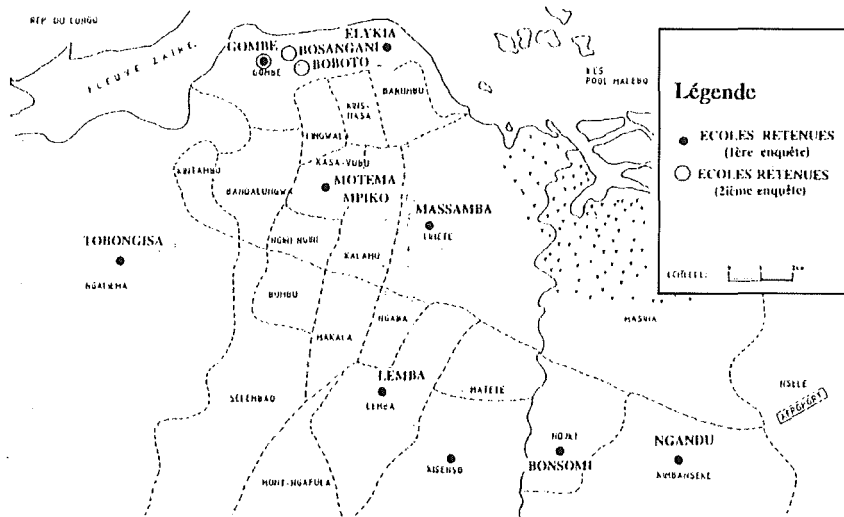
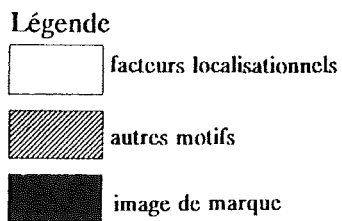
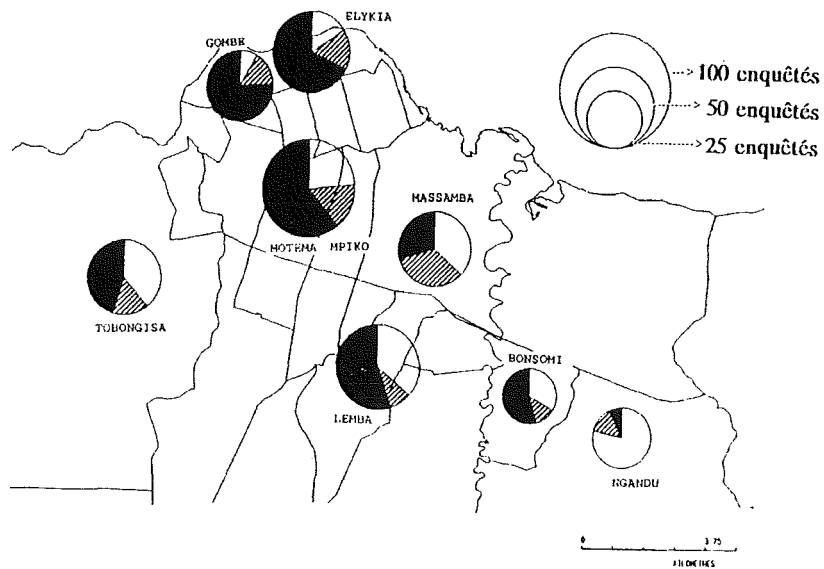


Fig.2. Fréquentation des écoles selon les principaux motifs de choix



- la réputation de l'établissement choisi ;
- le type de gestionnaire.
- les motivations liées à la localisation :
 - la proximité géographique ;
 - la bonne desserte de l'école en moyens de transport.
- les autres motifs de choix :
 - le maintien de l'élève dans son ancienne école lors d'un déménagement parce que l'on estime qu'il y est intégré ou tout simplement parce que l'on estime que cette école est valable ;
 - le choix de la première école disponible en raison du manque de place dans d'autres établissements ;
 - le choix de la première école offrant la section ou l'option d'études souhaitée.

II. LES MOTIVATIONS D'ORDRE SCOLAIRE PRENNENT LE PAS SUR LES PREOCCUPATIONS D'ORDRE LOCALISATIONNEL

Les choix effectués selon le premier motif soulignent la prédominance des critères qualitatifs dans le choix des écoles à Kinshasa. Ceux-ci prennent le pas sur la logique d'ordre géographique, malgré les problèmes de transport dans la ville (Fig. 2).

L'analyse des données montre que les motivations d'ordre scolaire expliquent 53 % des choix effectués d'après les résultats des interviews. Cette prépondérance est plus affirmée encore dans les résultats de l'enquête menée auprès des élèves (Tableau 1). En effet, 69 % de ceux-ci affirment que l'image de marque a été le facteur déterminant du choix de leur établissement d'étude.

Le grand intérêt accordé à l'image de marque s'explique notamment par le mythe de l'ascension sociale par

l'instruction. Ce principe qui date de l'accession du pays à l'indépendance reste encore ancré dans l'inconscient collectif. A l'époque, la RDC (ex-Zaïre) avait besoin de cadres moyens et supérieurs et l'un des objectifs de l'enseignement fut de répondre à cette demande avec l'élaboration du Plan National d'Urgence. Il était question de fournir à l'enseignement secondaire, par exemple, des effectifs suffisants pour alimenter les classes supérieures (Plan National d'Urgence, 1962). L'ambition étant la mise en place d' « une structure promotionnelle qui donne à chaque élève, en fonction de ses seules aptitudes, la possibilité de monter dans l'enseignement secondaire et postsecondaire » (Agbiano et Georis, 1966). « A la longue, souligne un autre auteur, aller à l'école consistera à achever le cycle le plus élevé... C'est la course vers le haut et l' "inflation" gagne ceux du bas » (Kisangani, 1992).

La prépondérance de choix qualitatifs témoigne de la crise profonde du système éducatif congolais. Celui-ci présente des structures scolaires délabrées et surchargées, un personnel peu motivé et de plus en plus sous-qualifié. Les conséquences de cette situation sont, entre autres, un faible rendement interne. Dans l'enseignement primaire et secondaire, le taux de redoublement avoisine en moyenne 17 %. La déperdition scolaire y est importante. En effet, du total des enfants inscrits en première année primaire, un quart seulement arrive à terminer le cycle ; 47 % des élèves inscrits en première année du secondaire obtiennent leur diplôme d'Etat dont seulement 3,1 % avec une moyenne égale ou supérieure à 60 %. Les statistiques scolaires montrent que moins d'un quart de ces diplômés parviennent à accéder à l'enseignement supérieur et universitaire et que 22 % seulement des inscrits passent en seconde candidature.

Tableau 1. Importance des choix selon le premier motif

Types de choix des écoles selon le premier motif (Enquête, 1990)	Résultats de l'enquête auprès de chefs de ménage		Résultats de l'enquête auprès des élèves	
	valeurs abs.	%	valeurs abs.	%
Image de marque	198	53	195	69
Facilités d'accès aux services scolaires	125	33	17	6
Autres motifs de choix	52	14	70	25
Total	375	100	282	100

Source : Mwanza, Enquêtes sur le terrain, 1990.

Cette « faillite » du système éducatif est alors vécue par de nombreux parents comme une entrave à l'ascension sociale de leurs enfants. Dans ce contexte de crise de la qualité scolaire, on comprend qu'une grande attention soit accordée à l'image de marque des écoles choisies. Ainsi, « *les groupes socialement haut placés et détenteurs du pouvoir (politique, social ou économique) ont développé diverses stratégies pour assurer une instruction de base fiable et solide à leurs enfants : l'envoi dans des écoles d'Europe, d'Amérique ou consulaires, l'accaparement des écoles locales viables et de qualité, la création d'écoles privées dont certaines sont si coûteuses qu'elles excluent les enfants des moins nantis du groupe socialement dominant...* » (Kisangani, 1992).

III. UNE GRANDE IMPORTANCE ATTACHEE A L'IMAGE DE MARQUE DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

L'image de marque d'un établissement scolaire est en somme l'opinion bonne ou mauvaise que l'on se fait d'un établissement scolaire donné. Cette opinion porte sur la qualité de l'encadrement scolaire. Deux critères apparaissent comme caractéristiques de l'image de marque : la réputation de l'établissement et le type de gestionnaire.

L'analyse de ces types de motivations montre que 90 % des choix des écoles sont imputables à la réputation. Le type du gestionnaire n'intervient que dans moins de 10 % des cas de ces choix.

A. La réputation comme principal critère du choix des écoles à Kinshasa

Il ressort des résultats de l'interview réalisée auprès des chefs de ménages sur le sens et le contenu donnés à la « réputation » que ce concept est la résultante de plusieurs indicateurs : ceux relatifs à l'efficacité d'encadrement scolaire représentent 63,4 % des choix (Tableau 2). Ce sont la présence d'un personnel qualifié et consciencieux (38,6 % des réponses), la discipline au sein de l'école (12,4 %) et le taux de réussite aux examens d'Etat (12,4 %).

Ensuite viennent les conditions d'études : état des bâtiments et présence minimum d'un matériel didactique. Les enquêtés évoquent, en outre, l'environnement spatial en reprenant les deux grandes entités fonctionnelles de Kinshasa : la « ville » et la « cité ».

Cette perception de l'espace urbain véhicule l'idée d'un

Tableau 2. Les indicateurs de l'image de marque d'un établissement scolaire au niveau des chefs de ménage

Paramètres et indicateurs d'appréciation de la réputation des établissements				
Paramètres qualitatifs	Total	Indicateurs d'appréciation de la réputation	Total	%
Encadrement éducatif	128	discipline au sein de l'école	25	12,4
		personnel qualifié et consciencieux	78	38,6
		taux de réussite aux examens	25	12,4
Tradition familiale	27	des résultats satisfaisants réalisés par un parent fréquentant ou ayant fréquenté le même établissement d'études	27	13,3
Conditions d'études	47	infrastructures scolaires	23	11,4
		opposition géographique "ville-cité"	24	11,8
Total des ménages interrogés	202		202	100,0

Source : Mwanza, 1990.

fonctionnalisme hérité de la ville coloniale caractérisée par la dualité entre le lieu de travail, constitué par les quartiers européens, et le lieu d'habitat, formé par les quartiers de travailleurs autochtones. La « ville » est perçue comme l'entité où l'on se rend pour travailler ou étudier et la « cité » comme l'espace d'habitat. Les écoles de la première entité sont appréciées pour le calme et la tranquillité de la ville, des qualités qui contrastaient avec la cité qualifiée de bruyante.

On retrouve la même opposition « ville - cité » dans l'appréciation des infrastructures scolaires et au niveau de l'encadrement éducatif. Selon les chefs de ménage interrogés, les écoles de la ville seraient mieux organisées, la discipline y règnerait et le personnel enseignant serait qualifié et consciencieux contrairement aux écoles de la cité qu'ils qualifient de désorganisées, avec une infrastructure scolaire précaire, un personnel souvent peu motivé et à absentéisme marqué.

La réputation serait enfin le résultat d'une certaine tradition familiale, régionale ou confessionnelle. Les résultats jugés satisfaisants d'un membre de la famille restreinte ou élargie ayant fréquenté un établissement peuvent constituer un gage d'un meilleur encadrement et justifier la préférence d'un établissement par rapport à un autre.

B. Le rôle du type de gestionnaire dans le choix des écoles

L'image de marque d'une école est également fonction de la bonne ou mauvaise opinion que l'on a de son gestionnaire. Les établissements scolaires en RDC (ex-Zaire) sont gérés par plusieurs acteurs, à savoir les congrégations religieuses, les pouvoirs publics et des particuliers.

De manière générale, les congrégations religieuses et particulièrement l'église catholique sont considérées comme étant de bons gestionnaires d'écoles. Les responsables de ménages interrogés estiment qu'ils gèrent mieux leurs écoles que les gestionnaires publics. Les particuliers, en général, ne jouissent pas d'une bonne réputation à cause de leur intervention relativement récente dans le secteur éducatif. Cette intervention est du reste perçue comme une opération lucrative en raison des coûts élevés d'inscription qui y sont en vigueur. Ce facteur peut cependant constituer une motivation de choix d'une école, car il offre l'opportunité, à certaines classes sociales, d'afficher ainsi leur richesse.

Le type de gestionnaire demeure toutefois un facteur de choix marginal à cause de l'inégale distribution géographique des écoles de chaque type de gestionnaire et de la faible capacité offerte par le réseau scolaire en général et par le gestionnaire en particulier. En plus, les différents gestionnaires n'offrent pas toutes les options ou sections d'études. Il y a, par ailleurs, le problème de la

qualité de l'encadrement scolaire. De manière générale, les conditions d'encadrement scolaire à Kinshasa sont précaires, car la rétrocession d'écoles a été, dans la plupart des cas, un changement administratif sans répercussions matérielles et qualitatives.

IV. VERS UNE PRISE DE CONSCIENCE DU PROBLEME DE TRANSPORT SCOLAIRE DANS LE CHOIX DES ECOLES

Les facilités d'accès aux services scolaires ont déterminé 33 % des choix des écoles selon les chefs de ménage, soit un choix sur trois. Cela permet de penser que les problèmes de transport sont de plus en plus l'objet d'une grande attention du moins dans le chef des responsables de ménage. Ceux-ci ont la charge d'assurer à leurs enfants une scolarisation décente dans les meilleures conditions d'études, y compris celles de transport.

On verra plus loin que les déplacements scolaires grèvent fortement le budget ménager et que les élèves y consacrent une grande partie du temps en dehors des études.

Ces problèmes de transport contraignent souvent les parents à rechercher l'école la plus proche du domicile contrairement aux élèves qui ne perçoivent pas objectivement ces difficultés. En effet, 6 % seulement des élèves interrogés pensent que leurs écoles auraient été choisies en fonction des facilités d'accès.

A. Une grande diversité des facilités d'accès aux services scolaires

Le concept des facilités d'accès à l'école recouvre plusieurs types de proximité : un accès à pied à partir du domicile, une bonne desserte en transports en commun, la disponibilité d'une voiture particulière appartenant au ménage ou aux voisins, le ramassage organisé par l'établissement scolaire, etc. (Tableau 3) (Fig. 3 et 4).

L'analyse montre que le type de facilités d'accès le plus cité est la proximité du domicile qui permet l'accès à l'école à pied. Vient ensuite l'accès aisé en voiture évoqué surtout par les responsables de ménage qui disposent d'une voiture particulière. Les parents dont les enfants fréquentent des écoles qui organisent un ramassage scolaire (cas de l'école Massamba) perçoivent également cette accessibilité comme une forme de proximité.

Un autre type de facilités d'accès est la fréquentation de l'école proche du lieu de travail d'un membre du ménage généralement motorisé. Cette sorte de proximité permet aux ménages disposant d'une voiture particulière de combiner les déplacements scolaires et ceux de travail. Dans la majorité de ces cas, les parents ont tendance à regrouper les enfants dans un même établisse-

Tableau 3. Une grande diversité des types de proximité dans la perception des chefs de ménage interrogés

Facilités d'accès aux services scolaires	Chefs de ménage	
	Valeurs abs.	%
Ecole proche du domicile et accessible à pied	90	73,2
Accès aisé en voiture	15	12,2
Proximité du lieu de travail d'un membre du ménage	8	6,5
Facilité d'accès grâce au ramassage scolaire organisé par l'établissement	5	4,1
Emprunt de la voiture aux voisins	2	1,6
Accès aisé en bus scolaire	2	1,6
Proximité d'une ligne de transport en commun	1	0,8
Total	123	100,0

Source : Mwanza, Enquête, 1990.

ment ou dans des établissements proches les uns des autres.

Les autres variantes d'accessibilité en transport (facilité d'accès par ligne de transport, voiture des voisins, ramassage organisé par l'employeur) sont peu citées, car elles n'offrent pas de garanties suffisantes, en particulier l'utilisation du réseau des transports en commun. Les déplacements y sont coûteux et entraînent des pertes de temps importantes. L'accès à l'école à bord de la voiture des voisins comporte tous les avantages offerts par la voiture particulière, mais il reste une formule très aléatoire dans la mesure où elle exige que les enfants fréquentent le même établissement ou des établissements proches. En cas de déménagement ou de changement d'école des enfants du voisin, les enfants seront amenés à utiliser le réseau des transports en commun dont on connaît les limites dans la desserte urbaine. Le ramassage scolaire organisé par l'employeur est peu évoqué sans doute parce que cette formule est assez récente et peu répandue.

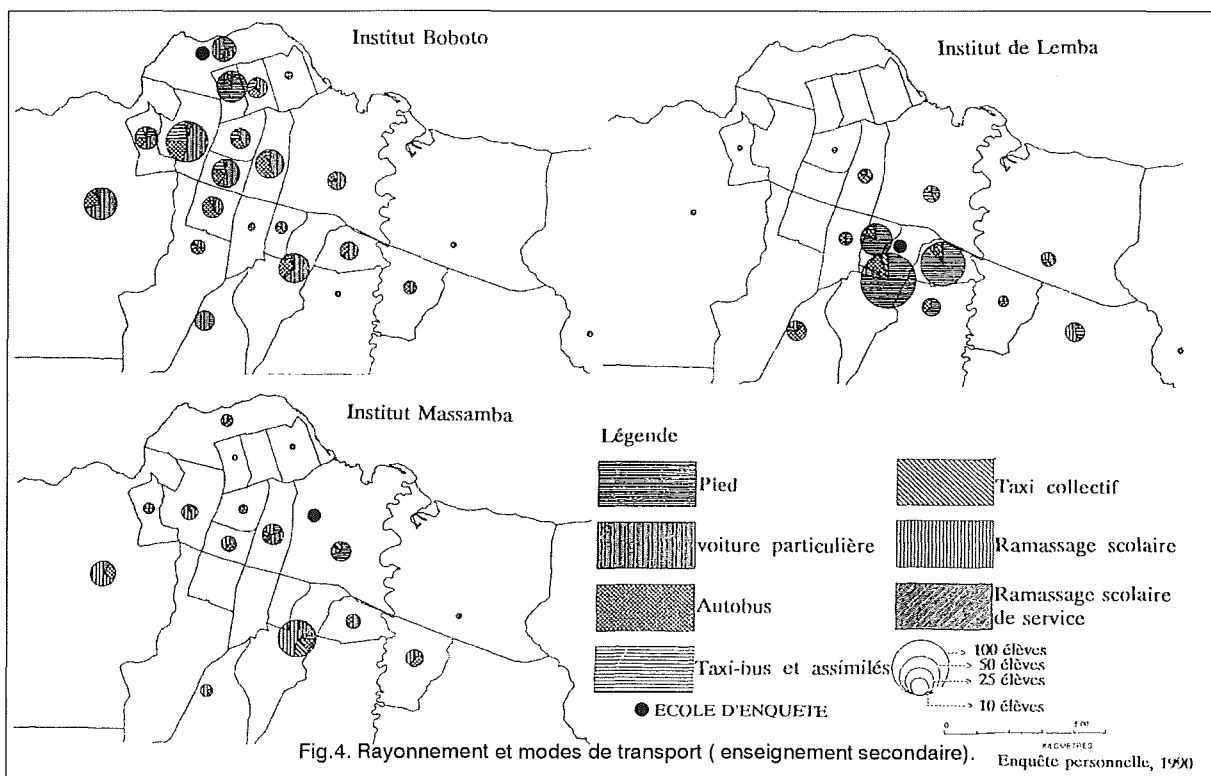
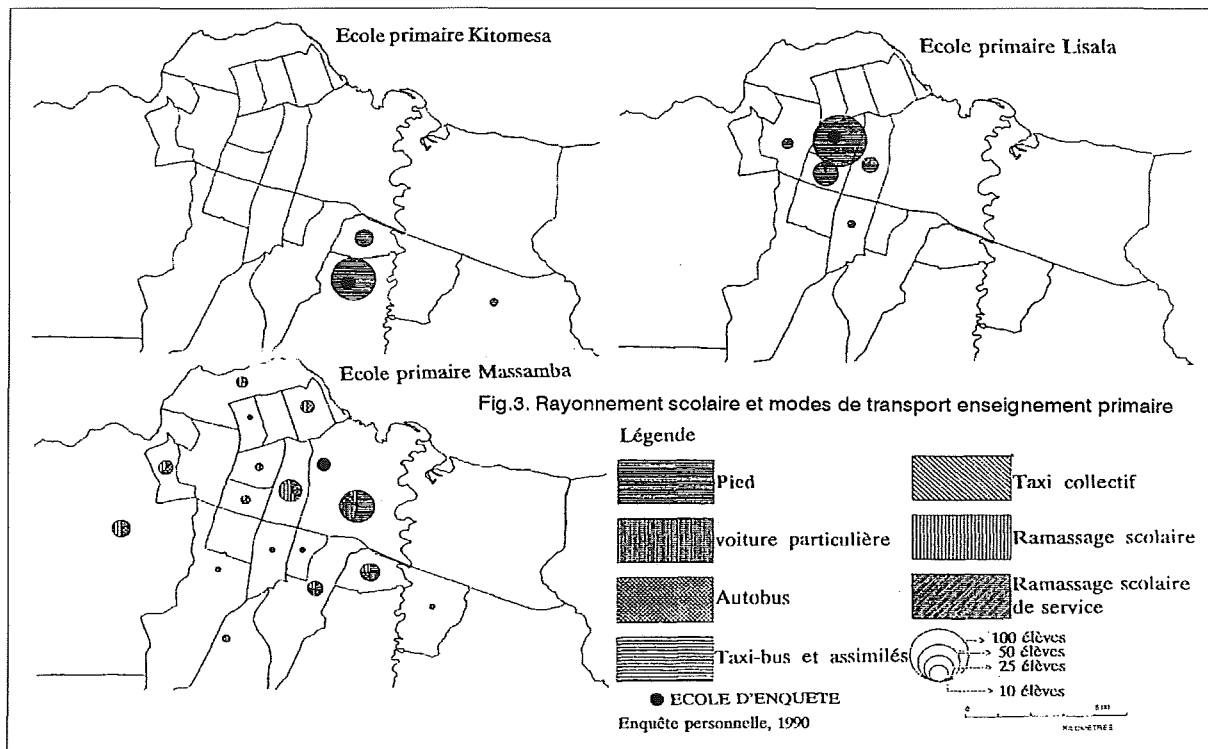
B. Relations entre les facilités d'accès et la qualité scolaire

L'analyse des choix fondés sur les facilités d'accès mon-

tre que 43 % de ceux-ci sont subordonnés à l'image de marque de l'école (enquête auprès des élèves). Cette proportion est de 26 % dans l'enquête réalisée auprès de responsables de ménage.

Les enquêtes menées permettent de constater que les parents préfèrent davantage des écoles valables proches du domicile, c'est-à-dire accessibles à pied, à celles dont la fréquentation exige l'utilisation d'un autre moyen de transport. En effet, la proportion des parents qui ont avoué avoir préféré une école valable parce qu'elle était proche du domicile est de 32,5 % alors que 10,6 % seulement des interrogés estiment avoir recherché l'école valable qui présentait le plus de facilités d'accès en transport. La distinction établie entre la proximité et la facilité d'accès peut paraître difficile à comprendre dans le contexte des villes où la mobilité est aisée (villes dans les pays développés), mais elle prend tout son sens dans les villes où les moyens de transport sont aléatoires (leur usage est coûteux et n'offre pas toujours une certaine garantie dans le temps).

On peut donc schématiquement affirmer que les parents recherchent d'abord des écoles proches géographiquement de leur domicile pour essayer de concilier les préoccupations scolaires avec des exigences de transport.



Si un tel choix n'est pas possible, ils se résolvent alors à rechercher ailleurs tout en veillant à ce que l'école à choisir soit la mieux accessible possible en transport. Mais tel n'est toujours pas le cas à cause de nombreuses insuffisances inhérentes aux réseaux scolaires et à leur distribution dans l'espace urbain.

V. LES AUTRES MOTIFS DU CHOIX DES ECOLES A KINSHASA

Les autres raisons de choix sont le choix de la première école offrant la section ou l'option d'études souhaitée, le choix de la première école disponible et le maintien de l'élève dans l'école qu'il fréquentait avant le déménagement. Elles expliquent plus de 20 % des choix effectués dans les deux enquêtes.

La proportion relativement élevée de ces choix tient au fait que le secteur d'enseignement en RDC (ex-Zaïre), outre sa faible qualité, est confronté à de nombreux autres problèmes dont celui de l'accroissement des effectifs scolaires. A titre indicatif, la population scolaire à Kinshasa est passée de 470.909 à 678.232 élèves entre 1979 et 1990, soit une croissance annuelle de 3,1 %. Pour faire face à cette demande et espérer ramener le nombre d'élèves par classe à 25 en 1986, il aurait fallu construire en moyenne 46 classes par an à partir de l'année scolaire 1976-1977 (Direction de la Planification et Commissariat Général au Plan en 1981).

En 1990, les estimations de la capacité d'accueil du réseau kinois ont montré que celui-ci ne pouvait répondre décemment aux besoins de la scolarisation. La capacité d'accueil estimée était presque égale au nombre d'élèves inscrits au cours de l'année scolaire 1989-1990 dans l'enseignement primaire et secondaire, soit un total de 678.232 élèves pour 532.630 places disponibles (434.880

places disponibles pour le primaire et 94.750 pour le secondaire en considérant la norme théorique de 45 élèves par classe du primaire et 25 élèves par classe du secondaire (calcul établi d'après les normes officielles, Mwanza, 1996).

Les données d'enquête indiquent que le choix de la première école qui offre l'option d'études souhaitée constitue la principale motivation dans cette catégorie de choix des écoles (Tableau 4). Cela suppose que les possibilités d'accueil scolaires offertes par option d'études sont soit limitées, soit mal réparties dans la ville. Ainsi se pose la question d'accès à la formation souhaitée. Le choix de l'école en fonction des études souhaitées dans un établissement n'implique pas nécessairement le choix de celui-ci. L'image études est jugé très important par les élèves. Ceux-ci estiment cependant que la présence d'une option des études souhaitée dans un établissement n'implique pas nécessairement le choix de celui-ci. L'image de marque reste le facteur de choix déterminant.

Vient ensuite le maintien de l'élève dans son ancienne école avec plus de 40 % de choix effectués selon le choix des chefs de ménage. Ce type de choix n'a cependant été évoqué que par 20 % des élèves interrogés. En cas de déménagement, la tendance dominante consisterait à laisser les élèves dans leurs anciennes écoles parce que les parents estiment qu'ils y sont bien intégrés ou parce que, dans la majorité des cas, celles-ci s'avèrent plus valables que celles de la nouvelle zone de résidence, car il convient de souligner que la mobilité résidentielle dans les grandes villes du Tiers Monde se fait généralement du centre vers la périphérie. Ces mouvements centrifuges de la population répondent au besoin fondamental d'accéder à la propriété, c'est-à-dire la possession d'un terrain à la périphérie urbaine où les prix du sol sont relativement accessibles pour toutes les bourses. Mais

Tableau 4. Les autres raisons de choix des écoles secondaires

Autres raisons de choix des écoles	Chefs de ménages		Elèves	
	v.a.	%	v.a.	%
Choix de la première école qui offre la section d'études	19	36,6	50	71,5
Maintien de l'enfant dans son école avant le déménagement, car il y est connu ou parce que l'école est valable	26	49,9	14	20,0
Choix de l'école où il était possible d'y inscrire l'enfant	7	12,5	6	8,5
Total	52	100,0	70	100,0

Source : Enquête, Kinshasa, 1990.

il s'agit de plus en plus de terrains non viabilisés et de plus en plus éloignés du centre-ville.

La possibilité d'inscription au sein de l'établissement intervient dans moins de 15 % des cas de choix des écoles effectués dans cette catégorie de motivations. Ces données statistiques tendent à montrer que la question de capacité d'accueil scolaire se poserait avec moins d'acuité à Kinshasa. La répartition inégale des structures d'accueil demeure cependant un problème crucial.

La faible importance accordée à la capacité d'accueil dans le choix des écoles permet de mieux apprécier l'action des acteurs privés dans le secteur éducatif. En effet, depuis 1982, les pouvoirs publics se désengagent progressivement de ce secteur. Leur rôle se limite à la prise en charge du fonctionnement des écoles, les parents ayant désormais la fonction d'investissement (Loi-Cadre, 0086/005 du 22 septembre 1986). A la rentrée de l'année scolaire 1993-1994, une contribution devait couvrir le fonctionnement des écoles y compris la paie des enseignants et l'entretien du mobilier était exigé. A cela s'ajoutent les différentes mesures (suppression de classes, d'écoles et de postes d'enseignants...) s'inscrivant dans le cadre des divers programmes d'ajustement structurel connus jadis en RDC (ex-Zaïre) sous la dénomination fantaisiste de « politique de la rigueur ». Cet ensemble de mesures « a porté un coup fatal à la qualité, mais aussi au processus de démocratisation de l'enseignement... La réduction de l'offre d'enseignement (public) diminue les chances d'y accéder en raison de la forte demande. En même temps, les chances d'y survivre sont de plus en plus réduites pour l'immense majorité confrontée aux conditions de vie aléatoires liées à la crise généralisée que vit la société zaïroise » (Kisangani, 1992).

Face à cette démission des pouvoirs publics, on assiste à la prolifération des établissements privés. Ceux-ci avaient accueilli au cours de l'année scolaire 1989-1990, pour le cycle primaire, 21 % de l'effectif total de ce cycle contre 18 % d'effectifs pour les établissements publics et 4 % d'élèves inscrits dans les écoles primaires sous la gestion de l'église kimbanguiste. La fréquentation des écoles privées dans le cycle secondaire était de 8 % au cours de la même année, soit 16.038 élèves sur 189.278 élèves. La contribution des promoteurs privés est supérieure à celle de l'église kimbanguiste dont l'apport était estimé à 5 % (1990).

Ces initiatives privées pèchent cependant dans leur majorité soit par un faible niveau d'encadrement, soit par des taux de minervals élevés et, dans un cas comme dans l'autre, de nombreux ménages se trouvent exclus de la fréquentation de ce créneau scolaire. Les enfants des ménages à bas revenus qui ne peuvent fréquenter les meilleures écoles privées en raison des coûts élevés du minerval, étudient dans de nombreuses autres écoles où

se dispense un enseignement souvent au rabais. Cette dernière catégorie d'écoles est constituée de véritables « machines à sous » que l'on qualifie aussi d'« écoles du pauvre ». Ce sont généralement des écoles à très faible niveau d'encadrement où les minervals restent relativement modestes, le maximum d'enfants y étant inscrits pour engranger le maximum de bénéficiaires sans contrepartie réelle sur le plan éducatif.

L'étude des choix des écoles à Kinshasa a montré que peu de parents mettent à l'avant-plan des préoccupations d'ordre géographique dans le choix des écoles. Un grand intérêt est, par contre, accordé aux motivations qualitatives. Celles-ci prennent le pas sur la logique géographique qui consisterait à minimiser les distances dans une ville où la question d'accessibilité se pose avec acuité. Cette faible proportion des choix d'écoles établis en fonction des facilités d'accès est à mettre sur le compte de la crise de la qualité scolaire et des autres insuffisances inhérentes à l'équipement scolaire (nombre limité de places disponibles par rapport aux besoins de scolarisation en général et en particulier par section d'études, inégale distribution des structures scolaires dans l'espace urbain, etc.).

Perçu sous cet angle, l'éloignement géographique et les problèmes d'accessibilité aux services scolaires qu'ils entraînent, apparaissent davantage comme des manifestations de la crise multiforme que connaît la ville de Kinshasa. En effet, les insuffisances qualitatives et autres du réseau scolaire amènent de nombreux parents à considérer l'éloignement géographique comme un facteur secondaire, le principal étant de trouver une école qui réponde à leurs attentes : trouver une place dans une école jugée valable, obtenir une inscription dans une section d'études souhaitée ou tout simplement trouver une école qui accepte encore d'inscrire l'enfant.

Le rayonnement des écoles est donc fonction de ces facteurs dont la diversité induit des pouvoirs d'attraction différents et des aires de rayonnement fort différentes d'une école à l'autre.

De manière générale, on peut regrouper les écoles en trois niveaux de rayonnement en fonction de l'importance de déplacements internes à la zone de résidence :

- *les écoles à rayonnement local*. Cette catégorie regroupe toutes les écoles à fréquentation locale, c'est-à-dire que la zone de localisation regroupe plus de 75 % des élèves. Il s'agit pour l'essentiel des écoles primaires ;
- *les écoles à rayonnement de « quartier »* sont des établissements dont l'aire d'attraction couvre la zone de localisation de l'établissement et les zones limitrophes. Plus de 75 % d'élèves inscrits résident dans le « quartier » ;
- *les écoles à large rayonnement* sont celles dont l'aire de recrutement s'étend à l'ensemble de la ville. La contribution scolaire du « quartier » ne dépasse pas

50 % des élèves inscrits. On y retrouve en général des écoles d'une grande réputation telles que les écoles primaires Boboto, Massamba et la Gombe et des écoles secondaires comme Elykia, la Gombe ou encore des écoles spécialisées comme l'Institut technique de Kitomesa.

De manière générale, on constate que les établissements de niveau secondaire ont une aire de rayonnement plus importante que les écoles primaires. Cela revient à dire que les facteurs d'attraction scolaire jouent un rôle moins déterminant dans le cycle primaire. L'enseignement dispensé dans ce cycle est généralement uniforme et l'âge des enfants n'incite pas à des fréquentations scolaires éloignées. Les établissements secondaires semblent, à l'inverse, faire l'objet dans leur choix d'une grande attention. Plusieurs raisons peuvent être évoquées : les disparités spatiales de l'offre et de la qualité de l'enseignement y sont importantes ; l'enseignement y est relativement spécialisé et la formation suivie dans le secondaire détermine l'avenir scolaire et parfois professionnel de l'enfant. Ces considérations amènent les parents à choisir parfois des écoles éloignées où ils espèrent que leur enfant sera mieux encadré ou pourra y bénéficier de la spécialisation recherchée.

Un parallélisme se dégage entre le mode de transport et le niveau de rayonnement scolaire. Ce constat conforte l'idée selon laquelle une politique d'implantation réfléchie des équipements scolaires à Kinshasa peut contribuer à réduire la demande de transport pour motif scolaire. Pour être efficace, cette action doit prendre en compte les préoccupations qualitatives exprimées par les parents dans les choix des écoles.

CONCLUSION

L'étude a montré que malgré les difficultés de transport à Kinshasa, l'éloignement constitue un facteur secondaire dans le choix d'une école, l'important étant de trouver une école jugée valable, d'obtenir une inscription dans une section de choix et/ou tout simplement de trouver une école qui accepte encore les inscriptions. Ces types de choix traduisent la crise de l'enseignement qui, dans un contexte de crise permanente de transport, peut non seulement constituer un handicap à l'accès à la scolarisation, mais aussi contribuer au renforcement des inégalités sociales et spatiales. La question de la démocratisation de l'enseignement s'en trouve dès lors posée.

L'amélioration de la desserte en transports en commun, notamment la promotion de la formule des transporteurs privés mieux adaptée au contexte de crise socio-économique et au niveau technologique du pays s'impose. Cette solution n'est cependant pas une panacée dans la mesure où, dans un contexte de crise des transports, ces transporteurs ont tendance à s'insérer essentiellement

dans des créneaux rentables. Leur affectation sur certaines lignes sous coordination publique s'avère par ailleurs très difficile, ne serait-ce qu'en raison de la difficulté de les recenser. Il importe d'inscrire cette solution dans un schéma global de desserte, intégrant les transports conventionnels et les ramassages scolaires. Ces actions d'amélioration de la desserte peuvent pallier momentanément le problème de capacité d'accueil en facilitant les relations entre quartiers ; encore faut-il que les ménages soient capables d'en supporter les coûts.

Il reste que, dans un contexte de forte demande sociale de l'enseignement, entretenue par une croissance urbaine relativement rapide, cette solution ne peut que masquer momentanément un problème qui se reposera inéluctablement à brève échéance, le choix d'une école éloignée apparaissant fondamentalement comme une manifestation de la crise de l'enseignement. Ceci revient à dire qu'il faut, en plus de ces actions, entreprendre une opération d'implantation d'équipements scolaires dans les quartiers défavorisés, en tenant compte de l'importance de la population à scolariser et du degré d'urgence des aménagements projetés. Cette action ne saurait être efficace si elle ne s'accompagne pas d'initiatives visant à améliorer la qualité de l'encadrement (respect des normes officielles : nombre d'élèves par classe, par enseignant, qualification des professeurs, qualité des locaux, etc.). Dans certains quartiers, l'amélioration de l'image de marque des écoles pourrait avoir un impact favorable sur la fréquentation des écoles du quartier d'habitat. La non prise en compte de cette dernière composante explique sans doute en partie l'échec des inscriptions « forcées » des enfants dans les écoles de leur quartier d'habitat décidées en son temps par les autorités urbaines pour faire face au problème des déplacements scolaires à Kinshasa.

Dans le cas précis des établissements scolaires, il nous semble que l'établissement et la tenue d'un canevas scolaire indiquant la typologie des zones scolaires, précisant les types d'aménagements indispensables pour chacune d'elles et le degré d'urgence des actions à entreprendre, sont les meilleurs moyens de coordonner les actions des différents promoteurs dans ce domaine et d'assurer la cohésion sociale.

En terme d'objectif et de façon générale, il s'agit d'encourager la tenue d'une « comptabilité urbaine », c'est-à-dire, d'une part, programmer les investissements urbains à réaliser en fonction des ressources disponibles et des urgences du moment en s'efforçant d'inscrire les actions à entreprendre dans une vision d'ensemble à court et à long termes et, d'autre part, prévoir les coûts de réhabilitation des travaux réalisés en tenant compte de la durée d'amortissement. Une telle approche des problèmes urbains permettrait d'éviter le saupoudrage des investissements et la politique du coup par coup qui caractérisent la gestion urbaine que ce soit en matière de

réhabilitation de la voirie, de création de nouvelles sociétés de transport ou encore dans la programmation des équipements socio-collectifs.

BIBLIOGRAPHIE

- AGBIANO B. GEORIS P., 1966. *Evolution de l'enseignement en République Démocratique du Congo depuis l'indépendance*, CEMUBAC, Bruxelles, 166 p.
- BANQUE MONDIALE, 1989. *Rapport sur le secteur de l'éducation primaire et secondaire*, Rapport n° 7169-ZR, Département des Pays des Grands Lacs et de l'Océan Indien-Afrique.
- de MAXIMY R., 1984. *Kinshasa, ville en suspens... Dynamique de la croissance et problèmes d'urbanisme : étude socio-économique*, Travaux de l'ORSTOM, n° 176, Orstom, 476 p.
- ILLIC I., 1971. *Une société sans école*, Ed. du Seuil, Paris, 220 p.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, 1991. *Caractéristiques démographiques. Recensement scientifique de la population, juillet 1984*, Vol. I, Kinshasa, 92 p.
- KISANGANI E., 1992. Ecole et formation sociale zaïroise. Perspective historique et prospective. Le Zaïre vers quelles destinées ? *CODESTRIA*, pp. 135-168.
- MWANZA wa M., 1992. Transports et implantation des équipements socio-collectifs. *Symposium « les Transports et les communications en Afrique »*, Bruxelles, 27-29, nov. 1991, Actes édités par l'Acad. Royale des Sc. d'Outre-mer, pp. 215-225.

- MWANZA wa M., 1995. Transports urbains à Kinshasa : stratégies et limites d'adaptation du système actuel à la crise. *Revue Belge de Géographie*, 119, 1-2, pp. 123-134.
- MWANZA wa M., 1996. *Transports urbains et questions d'implantation des équipements socio-collectifs dans les grandes métropoles tropicales : Kinshasa*, Thèse de doctorat en Sciences Géographiques, Université Libre de Bruxelles.
- MWANZA wa M., 1998. *Transports urbains à Kinshasa : un noeud gordien*, éd. L'Harmattan - CEDAF, Paris - Bruxelles, 240 p.
- VEUVE L., 1982. Contexte général de la planification dans les PVD et incidences sur les méthodes. *CODATU*, Transports, mai.
- VENNETIER P., 1989. Centre et périphérie et flux intra-urbains dans les grandes villes d'Afrique tropicale. *Annales de géographie*, n° 547, pp. 257-286.
- VENNETIER P., 1991. *Les villes d'Afrique tropicale*, Géographie, Masson, Paris, 2e éd., 244 p.

Adresse de l'auteur :
wa Mwanza MWANZA
Institut de Gestion et d'Aménagement du Territoire (IGEAT)
Centre d'Etudes Congo-Afrique (CECA consult)
CP 246 Université Libre de Bruxelles (ULB)
Boulevard du Triomphe
B - 1050 Bruxelles

